



Vendredi 13 mars 2020

#COVID-19

Fermeture des CFA des CMA à compter du lundi 16 mars : le point sur les mesures et les conséquences

« Nous mettons tout en œuvre pour assurer la continuité des formations
à distance et éviter toute rupture de contrat »

Bernard Stalter, président de CMA France

Faisant suite à l'allocution du Président de la République jeudi 12 mars et des décisions prises par la ministre du Travail Muriel Pénicaud, les 112 CFA gérés par les Chambres de métiers et artisanat seront fermés aux 100 000 apprentis qui y sont formés à compter du lundi 16 mars.

- Les apprentis en formation dans l'un des 112 CFA des CMA devront rejoindre leur entreprise à compter du lundi 16 mars.
- Si l'entreprise est en activité partielle en raison d'une baisse d'activité, les apprentis seront en chômage partiel.
- En parallèle, les CFA vont procéder à la mise en place de formations à distance pour pallier leur fermeture en présentiel.
- L'ensemble des personnels et enseignants des CFA est mobilisé pour préparer au mieux cette crise.
- Cette décision n'aura pas d'impact financier sur les formations engagées et sur les établissements des CMA : le Gouvernement a confirmé le maintien des paiements des formations des OPCO et le maintien des « coûts contrats ».

« Je salue les prises de décision du Président de la République face à la crise sanitaire que nous traversons avec le coronavirus. La décision de fermeture de l'ensemble des établissements scolaires français inclut de facto les Centres de formation des apprentis de notre réseau des CMA. Ainsi les 112 CFA seront fermés aux apprentis à compter de lundi 16 mars, pour une période indéterminée. Nous mettons tous les outils en place pour que cette situation ait le moins d'impact possible sur les formations, les contrats de travail et le maintien de la dynamique de l'apprentissage en France » explique Bernard Stalter, président de CMA France. « Nous devons, malgré la crise, préparer l'avenir de tous ces jeunes. Depuis un an le nombre d'apprentis en France a progressé, cette dynamique ne doit pas être rompue. »



Valérie Marquis - directrice des relations presse et relations publiques -

06 20 67 45 86 / presse@cma-france.fr



cma-france.fr